



COMITE SYNDICAL – Séance du JEUDI 24 MARS 2022

Date de convocation : 16 mars 2022 - Date d'affichage : 16 mars 2022

Nombre de délégués : En exercice : 22 - Présents : 16 - Votants : 19

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi vingt-quatre mars, à 20h30, les délégués des communes auprès du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région de Chevreuse, légalement convoqués, se sont assemblés au siège du Syndicat, sous la Présidence de Monsieur Jacques PELLETIER.

Secrétaire de séance : Dominique BAVOIL

ETAIENT PRESENTS

CERNAY LA VILLE	:	José SANTINHO	
CHATEAUFORT	:	Christophe JOYAU	Guillaume CASSEZ
CHEVREUSE	:	Anne HERY LE PALLEC	Pierre GODON
CHOISEL	:	Gaëlle DIZENGREMEL	Cécile DISPAU
DAMPIERRE EN YVELINES	:	Denis METZGER	
MAGNY LES HAMEAUX	:	Bertrand HOUILLON	
MILON LA CHAPELLE	:	Jacques PELLETIER	
SAINT FORGET	:	Frédérique VAUSELLE	
SAINT LAMBERT DES BOIS	:	Claude HELIE	
SAINT REMY LES CHEVREUSE	:	Dominique BAVOIL	Dominique DUFRASNES
SENLISSE	:	Marie-Philomène TAVARES	Delphine REAU

ABSENTS REPRESENTES

CERNAY LA VILLE	:	Georges PASSET donne pouvoir à José SANTINHO
MAGNY LES HAMEAUX	:	Emilie STELLA donne pouvoir à Bertrand HOUILLON
MILON LA CHAPELLE	:	Pascal HAMON donne pouvoir à Jacques PELLETIER

ABSENTS EXCUSES

DAMPIERRE EN YVELINES	:	Anne BRUNEL
SAINT FORGET	:	Isabelle GAUTHERON
SAINT LAMBERT DES BOIS	:	Olivier BEDOUELLE

PROCES-VERBAL DE SEANCE

ORDRE DU JOUR :

- I. Nomination d'un secrétaire de séance
- II. Approbation du procès-verbal du 10/03/2022
- III. BUDGET
 - ✓ Compte de Gestion 2021 du SIVOM
 - ✓ Compte Administratif 2021 du SIVOM
 - ✓ Affectation des Résultats 2021 du SIVOM
 - ✓ Budget 2022 du SIVOM
 - ✓ Participations des Communes 2022
 - ✓ Compte de Gestion 2021 de la Régie des Distributeurs
 - ✓ Compte Administratif 2021 de la Régie des Distributeurs
 - ✓ Affectation des Résultats 2021 de la Régie des Distributeurs
 - ✓ Budget 2022 de la Régie des Distributeurs
- IV. Questions diverses

Le Président ouvre la séance à 20h30.

1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Président propose de nommer Monsieur Dominique BAVOIL « secrétaire de séance ».

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte cette proposition.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10/03/2022

Aucune remarque n'étant apportée, ce procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3. COMPTE DE GESTION 2021 DU TRESORIER ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU SIVOM

Le Président présente le compte de gestion 2021 du Trésorier et le compte administratif 2021 du SIVOM.

3.1. Compte de gestion 2021 du Trésorier

Après présentation du Compte d'Administration 2021 et s'être assuré que le Comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire, sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes et sur la comptabilité des valeurs inactives, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le Comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3.2. Compte Administratif 2021 du SIVOM

Suite à la présentation du Compte Administratif 2021, le Président propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses :	1 740 488.59 €	Dépenses :	626 339.56 €
Recettes :	2 438 460.91 €	Recettes :	954 283.12 €
Résultat 2021 :	697 972.32 €	Résultat 2021 :	327 943.58 €

RESULTAT DE CLOTURE 2021

Fonctionnement		Investissement	
Exercice 2020 :	591 163.07 €	Exercice 2020 :	- 707 215.40 €
Part affectée à l'investissement 2021 :	- 591 163.07 €	Exercice 2021 :	327 943.56 €
Exercice 2021 :	697 972.32 €		
Résultat de clôture :	697 972.32 €	Résultat de clôture :	- 379 271.84 €

Le Président, ne devant pas participer au vote, confie la présidence de la séance au 1^{er} Vice-Président, Bertrand Houillon.

Le Président quitte la salle.

Monsieur Bertrand Houillon soumet le Compte Administratif au vote des membres du Comité Syndical.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2021 closes.

4. AFFECTATION DES RESULTATS 2021 DU SIVOM

Le Président précise que la détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice au vu du Compte Administratif.

Le résultat de clôture 2021 de la section de fonctionnement est de **697 972.32 €**.

Par ailleurs, la section d'investissement présente un **résultat de clôture 2021 déficitaire de 379 271.84 €** repris au budget de l'exercice 2022 au compte 001 sous la mention « solde d'exécution reporté », auquel il faut soustraire **36 000 €** compte tenu de l'impact " des restes à réaliser " excédentaire, soit un résultat net d'exécution déficitaire de **343 271.84 €**.

Dès lors, le besoin de financement constaté doit être couvert par l'affectation de l'excédent de la section de fonctionnement à hauteur de **343 271.84 €** au compte 1068 " réserves ".

Le reliquat, soit : **697 972.32 € – 343 271.84 € = 354 700.48 €** sera repris dans les dépenses de la section de fonctionnement du budget de l'exercice 2022 sous la mention " article 002 " résultats antérieurs reportés.

Cette délibération est votée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5. BUDGET 2022 DU SIVOM

Après l'examen et l'étude du budget primitif 2022 du SIVOM de la Région de Chevreuse par le Bureau en date du 16 février 2022, ainsi que la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2022 du SIVOM de la Région de Chevreuse en séance de débat d'orientation budgétaire en date du 10 mars 2022, le Président présente le budget primitif 2022 du SIVOM de la Région de Chevreuse.

Une discussion s'ensuit entre les membres du Comité syndical.

Monsieur Godon : Quand est-il de l'évolution du coût de la fourniture de gaz ?

Le Président rappelle que le SIVOM est titulaire d'un contrat de fourniture de gaz souscrit dans le cadre du groupement de commandes du SIGEIF. Ce dernier se termine en décembre 2022.

Pour l'année 2022, le SIVOM bénéficie donc d'une « protection » minimisant la hausse du gaz.

Toutefois, et du fait de la guerre en Ukraine, nous ignorons tout de la hausse probable du gaz pour les exercices 2023 et les suivants.

Monsieur Dufrasnes : Peut-on envisager une baisse de température de l'air et de l'eau pour faire des économies ?

Le Président répond que cette question a été débattue lors du DOB. Il est prouvé, d'expérience, qu'une baisse de température, même minime, entraîne un mécontentement des utilisateurs donc une baisse de fréquentation.

Toutefois, il rappelle que, depuis longtemps, le Directeur veille scrupuleusement à l'optimisation des températures des fluides pour trouver le bon équilibre entre économie et confort des utilisateurs.

Plus personne ne prenant la parole, le Président soumet le projet du Budget Primitif au vote des délégués.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, a voté le budget primitif 2022 du SIVOM de la Région de Chevreuse :

a) pour la section de fonctionnement

DEPENSES

✓ Chap. 11 « charges à caractère général »	1 172 000.00 €
✓ Chap. 12 « charges du personnel »	874 000.00 €
✓ Chap. 022 « dépenses imprévues »	150 000.00 €
✓ Chap. 023 « virement section investissement »	862 000.00 €
✓ Chap. 65 « autres charges de gestion »	40 000.00 €
✓ Chap. 66 « charges financières »	59 000.00 €
✓ Chap. 68 « Dotation aux provisions »	30 000.00 €
✓ TOTAL	3 187 000.00 €

RECETTES

✓ Chap. 002 « résultat de fonctionnement »	354 700.48 €
✓ Chap. 70 « produits des services »	1 139 000.00 €
✓ Chap. 73 « impôts et taxes »	1 589 290.00 €
✓ Chap. 74 « dotations, subventions »	104 009.52 €
✓ TOTAL	3 187 000.00 €

b) pour la section d'investissement

DEPENSES

✓ Chap. 001 « solde d'exécution reporté »	343 271.84 €
✓ Chap. 16 « emprunts »	811 000.00 €
✓ Chap. 20 « immobilisations incorporelles »	3 728.16 €
✓ Chap. 21 « immobilisations corporelles »	40 000.00 €
✓ Chap. 23 « immobilisations en cours »	263 000.00 €
✓ TOTAL	1 461 000.00 €

RECETTES

✓ Chap. 021 « virement section de fonctionnement »	862 000.00 €
✓ Chap. 040 « opération d'ordre »	30 000.00 €
✓ Chap. 10 « dotation/FCTVA »	25 728.16 €
✓ Chap. 1068 « excédent de fonctionnement »	343 271.84 €
✓ Chap. 16 « emprunts »	200 000.00 €
✓ TOTAL	1 461 000.00 €

6. PARTICIPATION DES COMMUNES 2022

COMMUNES	Total	Fonctionnement	Emprunts (capital/intérêts)
CERNAY LA VILLE	86 163,62 €	53 729,11 €	32 434,51 €
CHATEAUFORT	56 253,45 €	28 601,07 €	27 652,39 €
CHEVREUSE	435 846,56 €	318 034,53 €	117 812,02 €
CHOISEL	70 518,95 €	59 287,97 €	11 230,98 €
DAMPIERRE	52 700,98 €	31 226,43 €	21 474,55 €
MAGNY LES HAMEAUX	337 404,31 €	167 812,55 €	169 591,76 €
MILON LA CHAPELLE	39 810,52 €	34 892,52 €	4 918,00 €
ST FORGET	26 063,12 €	16 475,88 €	9 587,24 €
ST LAMBERT DES BOIS	43 628,74 €	35 458,73 €	8 170,01 €
ST REMY LES CHEVREUSE	407 538,04 €	253 311,74 €	154 226,30 €
SENLISSE	33 361,70 €	22 459,47 €	10 902,23 €
TOTAL	1 589 290,00 €	1 021 290,00 €	568 000,00 €

Monsieur CASSEZ de Châteaufort demande comment se fait le calcul de répartition des centimes syndicaux.

Le Président lui répond que cette clé est répartie selon les cartes suivantes :

- Carte « Administration » : selon le nombre d'habitants par commune
- Carte « Piscine » : selon le nombre de foyers fiscaux et le nombre de créneaux pour la natation scolaire.
- Carte « Autres équipements sportifs » : selon le nombre d'élèves au Collège Pierre de Coubertin.
- Carte « Conservatoire musique et danse » : selon le nombre d'élèves des 3 communes membres de la carte (Chevreuse, Choisel, Saint-Lambert-des-Bois).
- Carte « Frais scolaires » : selon le nombre d'élèves scolarisés en école primaire pour les communes membres de la carte n'ayant pas d'école communale (Choisel et Milon-la-Chapelle).

Après avoir délibéré sur les participations demandées aux communes identifiées dans le tableau ci-dessus, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de reconduire la mise en recouvrement de ces participations par imposition syndicale pour l'année 2022.

7. COMPTE DE GESTION 2021 DU TRESORIER ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021 REGIE

Le Président présente le compte de gestion 2021 du Trésorier et le compte administratif 2021 de la Régie.

7.1. Compte de gestion 2021 du Trésorier

Après présentation du Compte d'Administration 2021 et s'être assuré que le Comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire, sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes et sur la comptabilité des valeurs inactives, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le Comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

7.2. Compte Administratif 2021 de la Régie des distributeurs

Suite à la présentation du Compte Administratif 2021, le Président propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

RESULTAT D'EXERCICE 2021

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses :	2 450.11 €	Dépenses :	0.00 €
Recettes :	206.56 €	Recettes :	1 282.45 €
Résultat 2021 :	- 2 243.55 €	Résultat 2021 :	1 282.45 €

RESULTAT DE CLOTURE 2021

Fonctionnement		Investissement	
Exercice 2020 :	4 494.85 €	Exercice 2020 :	3 845.19 €
Exercice 2021 :	- 2 243.55 €	Exercice 2021 :	1 282.45 €
Résultat de clôture :	2 251.30 €	Résultat de clôture :	5 127.64 €

Le Président, ne devant pas participer au vote, confie la présidence de la séance au 1^{er} Vice-Président, Bertrand Houillon.

Le Président quitte la salle.

Monsieur Bertrand Houillon soumet le Compte Administratif au vote des membres du Comité Syndical.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2021 closes.

8. AFFECTATION DES RESULTATS 2021 DE LA REGIE DES DISTRIBUTEURS

Le Président précise que la détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice au vu du Compte Administratif.

Le résultat de clôture 2021 de la section de fonctionnement est de **2 251.30 €**.

Le résultat de clôture 2021 de la section d'investissement est de **5 127.64 €**.

L'excédent de fonctionnement, soit **2 251.30 €**, sera repris dans les recettes de la section de fonctionnement du budget de l'exercice 2022 sous la mention « article 002 » excédents antérieurs reportés.

L'excédent d'investissement de **5 127.64 €** sera repris dans les recettes de la section d'investissement du budget de l'exercice 2022 sous la mention « Art. 001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

Cette délibération est votée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

9. BUDGET 2022 DE LA REGIE DES DISTRIBUTEURS

Après l'examen et l'étude du budget primitif 2021 de la Régie des distributeurs du SIVOM par le Bureau en date du jeudi 18 mars 2021, le Président présente le budget primitif 2021 de la Régie des distributeurs du SIVOM de la Région de Chevreuse.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, a voté le budget primitif 2021 de la Régie des distributeurs du SIVOM de la Région de Chevreuse :

c) pour la section de fonctionnement

DEPENSES

✓ Chap. 11 « charges à caractère général »	5 350.00 €
✓ Chap. 65 « charges diverses de gestion »	150.00 €
✓ Chap. 042 « opération d'ordre »	1 500.00 €
✓ TOTAL	7 000.00 €

RECETTES

✓ Chap. 002 « résultat reporté »	2 251.30 €
✓ Chap. 70 « produits des services »	4 748.70 €
✓ TOTAL	7 000.00 €

d) pour la section d'investissement

DEPENSES

✓ Chap. 21 « immobilisations corporelles »	6 627.64 €
✓ TOTAL	6 627.64 €

RECETTES

✓ Chap. 001 « résultat reporté »	5 127.64 €
✓ Chap. 40 « opérations d'ordre »	1 500.00 €
✓ TOTAL	6 627.64 €

10. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Godon demande quand pourrons-nous visiter les sous-sols ?

Le Président propose de fixer deux dates :

- Un groupe JEUDI 7 AVRIL 2022 à 19h00
- Un groupe MARDI 12 AVRIL 2022 à 19h00

Vous pouvez confirmer votre présence par mail : sivom-chevreuse@wanadoo.fr

Aucune autre question diverse. Fin de la séance, 21h30.



The page contains several handwritten signatures in blue ink. The most prominent one is a large, stylized signature that reads "Jacques PELLETIER" above "Président". To its left is another large signature. Below these are several smaller, more scribbled signatures, including one that appears to be "L.L.D.", one that looks like "P. Hanry", and others that are less legible. There are also some horizontal lines and scribbles scattered across the page.